



FAIRE LE CHOIX DE LA CGT, C'EST FAIRE LE CHOIX DU SERVICE PUBLIC !

Le 4 décembre 2014, vous serez plus de 5 millions d'agents publics appelés à élire vos représentants syndicaux. C'est la première fois que ce vote se déroulera simultanément dans l'ensemble de la fonction publique : territoriale, hospitalière, et d'État. Ce vote représente un véritable enjeu pour le service public et votre avenir professionnel.

Ce n'est pas d'austérité dont la France et l'Europe ont besoin. Les inégalités sociales ne cessent de s'accroître. C'est cela qui constitue le moteur de la crise. Nous avons besoin au contraire d'investir pour l'avenir. Nous avons besoin de solidarité, de coopération et de justice sociale.

La CGT met à disposition de tous les salariés, du public comme du privé, des propositions économiques et sociales pour changer de cap.

Il nous faut inventer ensemble une nouvelle logique de développement, qui place les besoins humains et environnementaux au centre des priorités, et s'appuie sur une juste redistribution des richesses créées par le travail. Investir pour l'avenir, pour la jeunesse, pour le bien-être et la réalisation de toutes et tous, c'est investir dans la formation, l'éducation, la recherche, la santé, les infrastructures, le développement de l'emploi public. Des services publics de qualité, ce sont des agents publics qualifiés, justement rémunérés, reconnus et disposant de droits.

Avec une véritable réforme fiscale, la création d'un pôle financier public, une autre politique monétaire et du crédit, il est possible d'assurer et de développer les moyens de financement de l'action publique dans ses dimensions territoriales, nationales et européennes!

Alors que notre pays et l'Europe sont en crise, le gouvernement, dans le prolongement des politiques précédentes, conduit une politique sociale et économique d'austérité jamais atteinte. Aux 15 milliards d'euros de réduction de la dépense publique au titre de la loi de finances 2014, le gouvernement voudrait ajouter une nouvelle ponction de près de 30 milliards d'euros.

Vous connaissez toutes et tous les conséquences de ces choix désastreux. Des missions relevant de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux sont abandonnées au profit d'acteurs privés. De nombreux services publics disparaissent dans la ruralité ou les quartiers alors qu'ils sont essentiels à la vie quotidienne des populations qui y vivent.

Pour vous, les agents publics, ce sont des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, la dégradation des rémunérations, des déroulements de carrière, des droits, des garanties et des conditions de vie.

Comment travailler au service des autres et de l'intérêt général lorsque le sens de son propre travail est à ce point remis en cause ?

Pour changer de cap, votre intervention est nécessaire par vos mobilisations et par votre vote aux élections professionnelles.

Faire le choix du vote CGT le 4 décembre, c'est exprimer vos exigences sur la place et les moyens alloués aux services publics, l'école, la santé, la justice, le fonctionnement de l'État ou des territoires... C'est exprimer vos attentes en matière de qualité, d'organisation du travail, de salaires et de reconnaissance.

Faire le choix du vote CGT c'est faire valoir des choix de développement, de progrès et de solidarité.

Dès aujourd'hui, la CGT vous invite à construire votre avenir en vous portant aussi candidat-e sur ses listes.

Thierry LEPAON
Secrétaire général de la CGT



Un scrutin décisif pour notre avenir

Le 4 décembre 2014, tous les agents titulaires et non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et de la Fonction publique hospitalière, ainsi que les fonctionnaires de la Poste et de France-Telecom, sont appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique. Ce scrutin permettra d'élire, pour quatre ans, les représentants des personnels dans les comités techniques, dans les commissions administratives paritaires et dans les commissions consultatives paritaires.

C'est à partir du résultat de cette élection que sera déterminée la représentativité des syndicats qui pourront ensuite

participer à toutes les négociations nous concernant.

Depuis le 1er janvier 2014, seuls les accords signés par des syndicats totalisant plus de 50% des suffrages aux élections des comités techniques sont en effet déclarés valides.

Ces élections vont donc jouer un rôle majeur pour défendre et développer les missions de service public, améliorer et faire valoir nos droits. Prolongement de l'action collective, votre vote sera déterminant pour faire vivre la démocratie sociale.

À tous les niveaux, la démocratie sociale et la représentativité syndicale doivent être

renforcées. Les agents publics, comme le reste du monde du travail, ne doivent pas rester spectateurs des transformations qui les concernent en premier lieu.

La CGT, avec vous, dans vos services et sur votre lieu de travail, entend construire la force collective capable de mettre en mouvement le plus grand nombre pour imposer d'autres choix que les véritables reculs de société que le gouvernement veut nous imposer faire entendre vos revendications, vous défendre et faire valoir les valeurs de la fonction publique que vous portez haut et fort.

Pour une augmentation des salaires et traitements

Le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique est en véritable chute libre. Et ce n'est pas la baisse annoncée des cotisations sociales des agents publics payés jusqu'à 1,5% le Smic qui suffira à inverser la tendance.

Depuis 1984, la désindexation de la valeur du point par rapport à l'indice des prix et la consommation lui a fait perdre 29%. Le gel du point d'indice, depuis 2010, a encore accéléré le rythme de ce décrochage, tandis que l'augmentation des cotisations spécifiques aux fonctionnaires

a rajouté 2,29% de prélèvements supplémentaires sur la feuille de paye des agents.

Le gouvernement actuel a décidé de prolonger le gel du point d'indice, justifiant cette austérité salariale par l'état des comptes de la nation.

Pour la CGT, il n'est pas question, dans le public comme dans le privé, que la rémunération soit sacrifiée sur l'autel de la résorption de la dette publique.

Le blocage des salaires provoque la dégradation des

conditions de vie des agents et porte un coup à la consommation donc à la croissance. De plus, une telle politique plombe les comptes sociaux. À titre d'exemple, 1% d'augmentation du point d'indice, ce sont 140 millions d'euros de cotisation qui alimentent l'assurance maladie.

La CGT revendique l'augmentation du point d'indice, une véritable refonte des grilles indiciaires prenant en compte la reconnaissance des qualifications, et un déblocage du déroulement de carrière des agents.





Pour des services publics de qualité

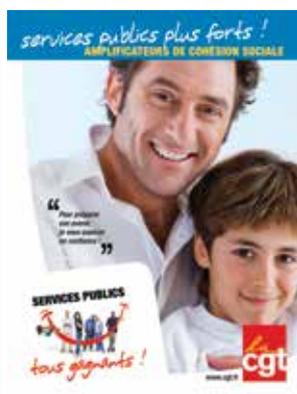
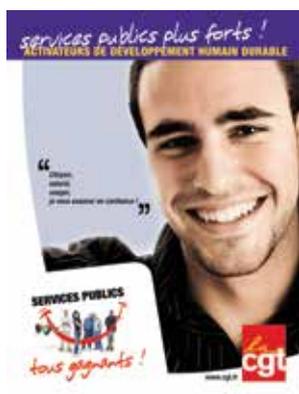
La bataille de la CGT pour la défense, le développement et la rénovation des politiques et des services publics poursuit plusieurs objectifs s'inscrivant, notamment, dans la reconstruction du lien et de la cohésion sociale, et, plus largement, de la démocratie, la satisfaction des besoins actuels et nouveaux de toutes et tous, la reconquête des activités et de l'emploi industriels.

Cette bataille répond à des principes fondamentaux comme la continuité, l'adaptabilité, le principe d'égalité de traitement des usagers, la laïcité.

Pour la CGT, adossée à une propriété publique étendue, la Fonction publique participe à la nécessité de soustraire les activités qu'elle embrasse de la marchandisation des pro-

cessus économiques et sociaux.

Il s'agit aussi de renforcer les dispositions du Statut général des fonctionnaires, les droits et les garanties collectives des agents non titulaires de la Fonction publique, conditions nécessaires à l'impartialité des personnels et à l'accomplissement démocratique des missions d'intérêt général.



Quels moyens pour quels services publics ?

Les 30 milliards d'euros de restrictions budgétaires annoncés par le gouvernement sont alarmantes à plus d'un titre :

- pour les agents du service public, qui voient leurs moyens et missions encore une fois réduits, leurs conditions de travail dégradées ;
- pour les populations, et en particulier les plus fragiles, qui peuvent légitimement s'inquiéter d'une nouvelle vague de suppression de missions de proximité dans les territoires, liée à la réforme annoncée des collectivités territoriales ;

- pour l'économie du pays, car la présence renforcée de services publics, sur tout le territoire national, est une garantie essentielle du développement économique et social.

Pour la CGT, ce n'est pas du côté du service public qu'il faut chercher des économies pour redresser le pays, mais du côté du capital financier et des dividendes versés aux actionnaires.

La CGT propose notamment une véritable réforme fiscale, un pôle financier public, une autre politique monétaire et du crédit, et affirme que le financement

de l'action publique, dans ses dimensions territoriales, nationales et européennes, est possible.

Ces propositions se situent clairement à l'opposé des politiques d'austérité décidées par les gouvernements au sein de l'Union européenne et du « Pacte de responsabilité » que le gouvernement français entend nous imposer pour privilégier les intérêts des actionnaires et du patronat dont le seul objectif est de réduire le « coût du travail » et nos droits pour accroître leurs profits.



Des élu-e-s CGT partout et pour tou-te-s !

Pour pouvoir voter pour la CGT, il faut qu'elle dispose de liste partout. Cela aussi, ça ne dépend que de vous !

Rapprochez-vous de la CGT de votre profession, et assurez-vous qu'elle a les moyens humains d'avoir des listes complètes.

Si tel n'est pas le cas, donnez plus que votre voix, plus que votre adhésion, soyez candidat-e à ces élections pour vous faire entendre et défendre les missions de service public auxquelles nous sommes, ensemble, profondément attachés !

Retrouvez la campagne CGT sur les élections professionnelles dans la fonction publique sur :
www.electionsfp2014.cgt.fr



© Claude Biolchini

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**